

*Consultez le calendrier
des formations sur
votre babillard syndical*

Pour la salle des profs

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS SEPÎ..... 3

DESCRIPTIF DES FORMATIONS SEPÎ

CPEPE / CPEPC 5
Comité local de perfectionnement (CLP) 6
Conditions de travail 101 7
Conseil d'établissement (CÉ) 8
Délégué(e) 101 9
Délégué(e) 201 10
Distribution des tâches 11
Droits parentaux..... 12
Élèves à risque et HDAA 13
Retraite 14
Tâche 15
Tâche en dénombrement flottant (DF)..... 16

DESCRIPTIF DES FORMATIONS FAE

À venir

Questions..... 20



INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS SEPI

ANNÉE DE TRAVAIL 2017-2018

FORMATION	DATE	POUR QUI ?
Comité local de perfectionnement (CLP)	mardi 3 octobre 2017 de 13 h à 15 h 30	Représentant(e)s au CLP
CPEPE / CPEPC		
<i>Primaire</i>	mardi 17 octobre 2017 de 9 h à 15 h 30	Tou(te)s les enseignant(e)s. Priorité aux représentant(e)s aux comités
<i>Secondaire</i>	jeudi 19 octobre 2017 de 9 h à 15 h 30	
<i>FGA et FP</i>	ANNULÉE jeudi 2 novembre 2017 de 9 h à 15 h 30	
Conditions de travail 101	ANNULÉE mercredi 15 novembre 2017 de 16 h à 19 h	Tou(te)s les enseignant(e)s
Délégué(e) 101	CHANGEMENT DE DATE mardi 21 novembre 2017 de 9 h à 15 h 30	Personnes déléguées récemment élues
Retraite	jeudi 22 février 2018 de 16 h 30 à 18 h 30	Tou(te)s les enseignant(e)s, mais plus spécifiquement à celles et ceux qui sont entre 5 et 7 ans de leur retraite
Santé et sécurité au travail (SST)	vendredi 16 mars 2018 de 8 h 30 à 11 h 30	Tou(te)s les enseignant(e)s
Conseil d'établissement (CÉ)	Date à venir	Tou(te)s les enseignant(e)s. Priorité aux représentant(e)s du comité

DESCRIPTIF DES FORMATIONS SEPI

CPEPE / CPEPC

DESTINATAIRES	Toutes les personnes élues au comité de participation des enseignantes et enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) ou du centre (CPEPC).
DURÉE	Une (1) journée
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CPEPE / CPEPC.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter et représenter l'ensemble des enseignantes et enseignants.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des objets de consultation à être soumis au CPEPE / CPEPC;• Le rôle et le fonctionnement du CEE;• Les règles de régie interne;• L'approche consensuelle;• Les démarches de consultation, de participation et de proposition;• Le déroulement des réunions du CPEPE / CPEPC;• Les échéanciers des différents objets de consultation au CPEPE / CPEPC;• Le contenu des procès-verbaux et de l'ordre du jour au CPEPE / CPEPC.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

À la demande de la personne déléguée syndicale ou des représentant(e)s élu(e)s au CPEPE / CPEPC, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements en adaptant son contenu pour être présenté dans un format raccourci.

COMITÉ LOCAL DE PERFECTIONNEMENT (CLP)

DESTINATAIRES	Toutes les personnes élues au comité local de perfectionnement (CLP).
DURÉE	Une demi-journée (½)
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CLP.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter, représenter l'ensemble des enseignant(e)s et gérer le budget selon les règles définies par le comité paritaire.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Rôle de la représentation au CLP;• Répartition du budget entre le comité paritaire (CSPÎ-SEPÎ) et le Comité local de perfectionnement;• Gestion du budget local;• Explication des différents formulaires;• Répartition des formations sur les budgets de la CSPÎ ou du CLP.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

À la demande de la personne déléguée syndicale, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements.

CONDITIONS DE TRAVAIL 101

DESTINATAIRES	Toutes les nouvelles enseignantes et tous les nouveaux enseignants ayant signé un contrat depuis les deux (2) dernières années.
DURÉE	Trois (3) heures, de 16h à 19h
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec mes droits en tant qu'enseignante et qu'enseignant à la CSPÎ.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Mieux connaître mon organisation syndicale, ma convention collective et les droits qui en découlent.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Mes droits et responsabilités;• Mon organisation syndicale;• Admissibilité aux contrats;• Critères pour accéder à la liste de priorité;• Expérience et scolarité;• Rémunération;• Congés de maladie;• Congés spéciaux;• Assurances;• Santé et sécurité au travail;• Droits parentaux;• Retraite.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

DESTINATAIRES	Toutes les personnes élues au conseil d'établissement (CÉ).
DURÉE	Une (1) journée
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec le fonctionnement du CÉ.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Comprendre le rôle du CÉ et connaître ses fonctions et pouvoirs.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Historique;• Cadre légal;• Représentation et dynamique de participation au CÉ;• Composition du CÉ;• Règles de régie interne.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

À la demande de la personne déléguée syndicale ou des représentant(e)s élu(e)s au CÉ, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements en adaptant son contenu pour être présenté dans un format raccourci.

DÉLÉGUÉ(E) 101

DESTINATAIRES	Toutes les personnes déléguées syndicales récemment élues.
DURÉE	Une (1) journée
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec la fonction de personne déléguée syndicale.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Pouvoir efficacement informer, consulter et représenter l'ensemble des enseignantes et enseignants de son établissement tant au niveau de celui-ci devant la direction qu'au niveau du conseil des personnes déléguées syndicales.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• La nature d'une organisation syndicale;• Notre organisation syndicale;• Le conseil des personnes déléguées (CPD);• Les procédures d'assemblée;• La personne déléguée syndicale;• Histoire du syndicalisme enseignant;• Outils pour la personne déléguée syndicale.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

DÉLÉGUÉ(E) 201

DESTINATAIRES	Toutes les personnes déléguées syndicales ayant suivi la formation DÉLÉGUÉ(E) 101 dans les deux (2) dernières années et celles intéressées à rafraîchir leurs connaissances à ce sujet.
DURÉE	Une (1) journée
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se mettre à jour dans la fonction de personne déléguée syndicale.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Trouver des moyens pour être plus efficace, pour faciliter le mandat d'informer, de consulter et de représenter l'ensemble des enseignantes et enseignants de son établissement et favoriser une plus grande militance dans notre milieu.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Histoire des grandes luttes syndicales;• Comment mieux mobiliser vos membres;• L'importance de la représentation;• Rôle de la personne déléguée syndicale;• Mes droits syndicaux;• Questions fréquentes;• Échéancier;• Étapes à suivre lors d'une consultation;• Des outils pour faciliter la communication;• Conditions gagnantes;• Outils pour la personne déléguée syndicale.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

DISTRIBUTION DES TÂCHES

DESTINATAIRES	Toutes les personnes déléguées syndicales et les présidences des CPEPE.
DURÉE	Deux (2) à trois (3) heures
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les règles relatives à la répartition des tâches individuelles entre les enseignantes et enseignants d'une école.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Connaître les règles régissant la répartition des fonctions et responsabilités entre les enseignantes et enseignants d'une école.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Consultation des représentant(e)s des enseignant(e)s du CPEPE quant à la répartition des fonctions et responsabilités et à la formation des groupes;• Règles spécifiques à la répartition des tâches individuelles entre les enseignant(e)s de l'adaptation scolaire (champ 1);• Règles spécifiques à la répartition des tâches individuelles entre les enseignant(e)s du préscolaire et du primaire (champ 2 et 3);• Règles spécifiques à la répartition des tâches individuelles entre les enseignant(e)s spécialistes au primaire (champ 4 à 7) et pour les enseignant(e)s du secondaire (champ 8 à 19);• Règles à suivre en cas de fermeture de groupe après la répartition des tâches;• L'utilité de prévoir différents scénarios;• Unanimité vs majorité.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

DROITS PARENTAUX

DESTINATAIRES	Les enseignantes et les enseignants qui songent à avoir un enfant ou à adopter un enfant.
DURÉE	Une (1) heure, sur rendez-vous
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les droits parentaux en général.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Connaître les conditions d'obtention des congés en lien avec la maternité, la paternité et l'adoption et leurs avantages respectifs ainsi que les autres congés connexes.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Le retrait préventif;• Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP);• Le congé de maternité;• Le congé de paternité;• Le congé pour adoption;• Prolongation du congé de maternité, paternité ou d'adoption;• Congés spéciaux;• Congés pour responsabilités parentales;• Congés spéciaux à l'occasion de la grossesse.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En téléphonant au SEPÎ au (514) 645-4536

ÉLÈVES À RISQUE ET HDAA

DESTINATAIRES	Toutes les enseignantes et tous les enseignants.
DURÉE	Une (1) journée
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les nouvelles dispositions en EHDAA.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Le formulaire d'Accès aux services pour les élèves à risque ou HDAA (8-9.07) : <i>Comment et pourquoi l'utiliser?</i>;• Le comité-école EHDAA : son rôle et ses mandats en lien avec les mesures qui s'y associent.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

À la demande de la personne déléguée syndicale, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements.

RETRAITE

DESTINATAIRES	Toutes les enseignantes et tous les enseignants, mais plus spécifiquement à celles et ceux qui sont à sept (7) ans ou moins de leur retraite.
DURÉE	Trois (3) heures, de 16h à 19h
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les différents régimes de retraite.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Connaître les différents régimes de retraite, le RRE-GOP en particulier, en comprendre les particularités, s'assurer de choisir le moment opportun pour prendre sa retraite en fonction des conditions et des critères prévus par le régime.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Les différents régimes de retraite;• L'état de participation;• Les critères d'admissibilité;• Le calcul de la rente;• Les particularités;• Les pénalités;• Le rachat de service;• La banque de 90 jours;• Les documents à remplir;• Les différentes ressources.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

TÂCHE

DESTINATAIRES	Formation sur demande pour toutes les enseignantes et tous les enseignants par groupes définis (préscolaire, primaire, secondaire, adultes, formation professionnelle).
DURÉE	Une (1) heure (à l'heure du dîner ou après les heures de classe)
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les différentes composantes de la tâche.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différentes composantes de la tâche;• Apprendre comment composer avec ses différents éléments;• Rentabiliser son temps de présence.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	<ul style="list-style-type: none">• Un peu d'histoire;• L'année de travail;• Les composantes de la tâche :<ul style="list-style-type: none">- éducative;- complémentaire;- travail de nature personnelle (TNP);• Les particularités de chacun des secteurs.
LIEU DE LA FORMATION	Sur les lieux de travail, sur demande
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En téléphonant au (514) 645-4536

TÂCHE EN DÉNOMBREMENT FLOTTANT (DF)

DESTINATAIRES	Toutes les enseignantes et tous les enseignants en dénombrement flottant (DF).
DURÉE	Une heure et demie (1 ½)
OBJECTIF GÉNÉRAL	Se familiariser avec les différentes composantes de la tâche en dénombrement flottant.
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	Répartition des tâches pédagogiques relativement à la tâche éducative, complémentaire et personnelle.
ÉLÉMENTS DE CONTENU	Informations sur l'entente intervenue entre le SEPÎ et la commission scolaire concernant la tâche des enseignant(e)s en dénombrement flottant.
LIEU DE LA FORMATION	Aux bureaux du SEPÎ 745, 15 ^e Avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 3P9
PROCÉDURES POUR L'INSCRIPTION	En consultant le site Web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca (sous l'onglet <i>Agenda</i> → <i>Formations</i>), en consultant le calendrier de formation sur votre babillard syndical ou en téléphonant au (514) 645-4536.

À la demande de la personne déléguée syndicale, il est possible d'offrir cette formation dans les établissements.

DESCRIPTIF DES FORMATIONS FAE

À VENIR

QUESTIONS ?

Vous avez des questions ? Il suffit de communiquer avec nous par téléphone au 514-645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca.



**Syndicat de l'enseignement
de la Pointe-de-l'Île (SEPI)**
745, 15^e Avenue
Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél. : 514-645-4536
Télééc. : 514-645-6951

courrier@sepi.qc.ca
www.sepi.qc.ca

.....

Collaboration
Fédération autonome
de l'enseignement

Photo de la page couverture
CPD de sept. 2009
© SEPI

Infographie
Mélanie Jacques - SEPI